



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Autoroutes

Question écrite n° 39835

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'intérêt et l'importance qui s'attachent à achever le désenclavement de la région Nord-Pas-de-Calais. Placée au cœur de l'Europe, avec le tunnel sous la Manche, l'autoroute A 16 et la RN 42 en cours de construction et d'aménagement, il faut souligner l'extrême saturation de l'autoroute A 1. Si un projet initial de création d'une autoroute A 1 bis a été finalement écarté, il apparaît cependant indispensable de repenser la circulation autoroutière avec trois objectifs : contourner l'agglomération lilloise, désenclaver la région de Bethune et le bassin minier et mettre fin à la saturation de l'autoroute A 1. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle, notamment par la mise en œuvre de l'autoroute A 24 qui acheverait de créer un véritable réseau autoroutier drainant toute la région Nord-Pas-de-Calais, projet susceptible d'être rapidement réalisé puisque de nombreuses études d'impacts existent, contribuant à sa mise en œuvre effective.

Texte de la réponse

Le projet d'autoroute A 24 (ex-A 1 bis) qui reliera l'autoroute A 16, au nord d'Amiens, à l'A 22, à la frontière belge, est inscrit à l'actuel schéma directeur routier national. Cette infrastructure, qui doit permettre de renforcer la position de carrefour européen des régions traversées et favoriser les échanges avec l'Europe du Nord, revêt une importance toute particulière. De plus, elle s'inscrit dans la problématique des transports du corridor Nord qui vient de faire l'objet d'une étude multimodale. Cette étude, en cours de diffusion, démontre, qu'à terme, des problèmes de saturation vont apparaître sur l'axe Lille-Paris, notamment dans les grandes zones périurbaines autour des deux agglomérations situées aux extrémités du corridor. Elle confirme donc l'intérêt de l'A 24 qui offre un itinéraire attractif pour les flux Nord-Sud et améliore ainsi les conditions de circulation sur l'A 1 en la déchargeant d'une partie de son trafic longue et moyenne distance. Elle apparaît également comme un bon itinéraire de délestage de l'A 1 pour les déplacements routiers du bassin minier (Lens, Bethune, Arras et Lille) et facilite l'accessibilité de ces villes, en même temps que les liaisons entre les capitales de la Picardie et du Nord - Pas-de-Calais. Enfin, l'A 24 devrait contribuer à une meilleure répartition des trafics à l'approche de l'agglomération parisienne entre les autoroutes A 16 et A 1. La diffusion des conclusions de l'étude multimodale sera immédiatement suivie des concertations sur les fuseaux du kilomètre. La perspective des jeux Olympiques à Lille sera bien évidemment prise en compte pour le bon déroulement des études et la programmation des travaux.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39835

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 1996, page 3065

Réponse publiée le : 19 août 1996, page 4520